

Horaires ALAE :

Matin : 7h30 à 8h20
Midi : 11h30 à 12h15
Soir : 16h30 à 18h30

Quotient Familial (CAF - MSA)	Tarif horaire pour l'ALAE	Cochez votre Tarif
0 à 500€	0,40 €	<input type="checkbox"/>
501 à 700€	0,48 €	<input type="checkbox"/>
701 à 900€	0,56 €	<input type="checkbox"/>
901 à 1200€	0,64 €	<input type="checkbox"/>
+ de 1200€	0,80 €	<input type="checkbox"/>

Une croix par enfant et par case d'inscription (2 croix par case d'inscription si 2 enfants inscrits...)

Exemple pour 2 enfants inscrits ↓

ALAE		Cantine	ALAE	
Matin	Midi	Midi	Soir 1	Soir 2
	XX	XX	XX	
XX	XX		XX	

! INSCRIPTION AU REPAS MIDI = cochez ALAE midi + CANTINE midi !

Date	Jour	ALAE		Cantine	ALAE		TOTAL
		Matin	Midi	Midi	Soir 1	Soir 2	
		7h30-8h30	11h30-12h30	12h30-13h30	16h30-17h30	17h30-18h30	
		de 0,40€/h à 0,80€/h selon Quotient Familial		4,50 €	de 0,40€/h à 0,80€/h selon Quotient Familial		
6	Jeu	Férieré	Férieré	Férieré	Férieré	Férieré	Férieré
7	Mar						
9	Jeu						
10	Ven						
13	Lun						
14	Mar						
16	Jeu						
17	Ven						
20	Lun						
21	Mar						
23	Jeu						
24	Ven						
27	Lun						
28	Mar						
30	Jeu						
01-juil	Ven						
04-juil	Lun						
05-juil	Mar						Pas d'ALAE
Bonnes Vacances !!!							
Total							

Mairie d'Ornaisons
Cantine / ALAE Scolaire

Nom de l'enfant : _____

Prénom : _____

Classe : _____ Age : _____

N° C.A.F : _____

Ou N° M.S.A : _____

Responsable de l'enfant :

Nom : _____

Prénom : _____

Tél mobile : _____

Tél domicile : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Mail : _____

Joindre obligatoirement à la fiche d'inscription :

- ✓ Fiche sanitaire
- ✓ Fiche d'autorisations
- ✓ Règles de vie
- ✓ Attestation CAF ou MSA
- ✓ Certificat de travail
- ✓ Attestation d'assurance périscolaire

Pour plus d'information, vous pouvez nous contacter au :
04 68 27 09 77 (mairie)
06 79 66 14 45 (Nathalie Peillon)
ou par mail :
Concernant les inscriptions :
n.peillon.ornaisons@orange.fr
Concernant les règlements :
gwen.rapp.ornaisons@orange.fr

Aucune inscription ne sera prise après le : lundi 23 mai 2022

Excepté les ajouts de cantine/ALAE qui sont pris en mairie au plus tard le **Mercredi, deux semaines avant la semaine concernée.** (À déposer à l'accueil de la Mairie)

Les fiches d'inscriptions sont désormais disponibles et téléchargeables sur le site "ornaisons.fr" à la rubrique "Enfance", « ALAE - Cantine ».

Règlement par chèque

(en fin de période)

(à l'ordre du Trésor Public)

inscription et paiement en ligne disponible !

Fait à Ornaisons, le __/__/____

Signature du représentant légal :

! NOUVEAU : La facturation se fait à terme échu ! (règlement en fin de période et non plus à l'inscription)